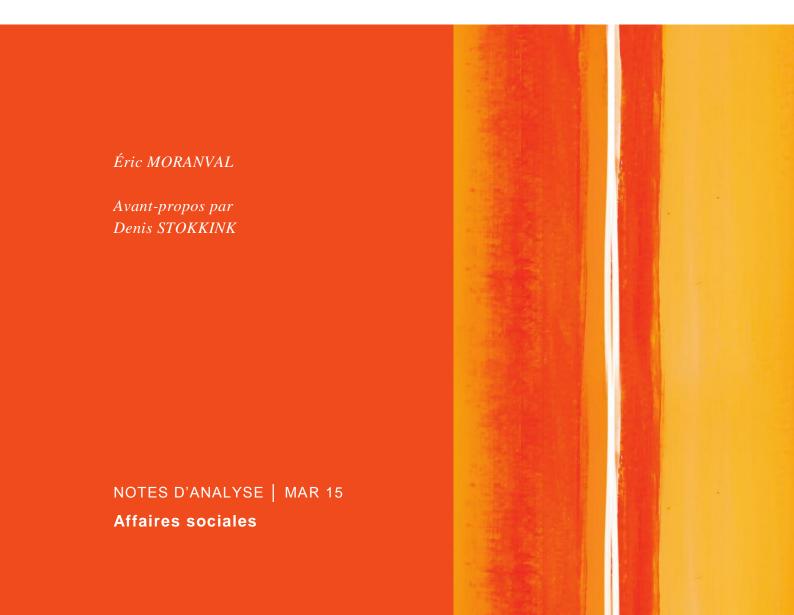




POUR UN RENFORCEMENT DE LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE EUROPÉENNE





COMPRENDRE POUR AGIR

POUR UN RENFORCEMENT DE LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE EUROPÉENNE

Éric MORANVAL Avant-propos par Denis STOKKINK



SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
AVANT-PROPOS	2
RETOUR SUR LA QUARANTIEME RENCONTRE IPSE-BOLOGNE	3
INTRODUCTION	5
I. Une réponse aux évolutions démographiques et économiques récentes	6
 Une nécessaire adaptation de la solidarité intergénérationnelle au regard des démographiques 	évolutions 6
2. Le défi de l'engrenage des conséquences sociales de la crise économique	8
II. La solidarité intergénérationnelle, enjeu majeur à l'échelle européenne	10
La solidarité intergénérationnelle au service de la croissance inclusive	10
2. Les mutuelles européennes, forces motrices de la solidarité intergénerationnelle	11
CONCLUSION	12

AVANT-PROPOS

POUR LA SOLIDARITÉ - PLS et l'IPSE (Institut de la Protection Sociale Européenne) s'engagent tous deux pour une Europe toujours plus sociale et solidaire. C'est cet engagement qui les a naturellement poussés à se retrouver autour du thème de la solidarité intergénérationnelle lors de la Quarantième Rencontre Ipse-Bologne¹. Le dialogue intergénérationnel est d'une importance cruciale car au cœur du modèle européen, qui repose sur un contrat social entre les générations. Il représente dès lors un double enjeu, à la fois économique et social.

Dans le cadre de la stratégie Europe 2020, qui fixe entre autres l'objectif de créer une croissance européenne inclusive, rempart contre l'exclusion sociale et l'appauvrissement, la thématique de la solidarité intergénérationnelle fait sens, puisqu'elle permet par exemple de rompre l'isolement des personnes âgées tout en résolvant le problème de la précarisation des plus jeunes. Elle est également essentielle pour la pérennisation des systèmes de protection sociale, qui dépendent grandement du lien de confiance existant entre les générations.

Si la question de la solidarité intergénérationnelle est aussi importante aujourd'hui, c'est aussi à cause de la menace qui pèse sur son utilisation. Elle doit en effet être avant tout vectrice de cohésion sociale, et ne pas être livrée dans les mains d'organismes intéressés uniquement par l'enjeu économique qu'elle porte. Nous sommes face à un défi réel, puisqu'il s'agit de la protéger de ces intérêts privés pour préserver le lien social qui nous unit toutes et tous. En lieu et place d'une Europe gouvernée par des intérêts économiques et particuliers, choisissons ensemble une Europe sociale faisant de la solidarité intergénérationnelle une de ses principales forces motrices!

Solidairement vôtre,

Denis Stokkink, Président

¹ IPSE, rubrique « Nos Publications », http://bit.ly/17WV32x (page consultée le 26/02/2015)

RETOUR SUR LA QUARANTIÈME RENCONTRE IPSE-BOLOGNE

TROIS QUESTIONS A SIMON LORÉAL, ADJOINT AU DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DE L'IPSE

1) Pourquoi avoir placé cet évènement sous le thème de la solidarité intergénérationnelle? Quelle importance accorder à la solidarité intergénérationnelle alors que l'Europe traverse une véritable crise sociale, qui se traduit par l'isolement des personnes âgées et la précarisation des plus jeunes ?

La solidarité intergénérationnelle est tout d'abord une thématique qui touche le cœur des préoccupations de l'Ipse, à savoir repenser et adapter nos systèmes sociaux en Europe au regard des défis d'aujourd'hui, en se questionnant notamment sur la place de l'individu dans les systèmes collectifs de solidarité. Si les problématiques autour de la solidarité intergénérationnelle ne sont ni nouvelles, ni une conséquence de la crise qui touche l'Europe depuis quelques années, force est de constater que cette dernière a rendu encore plus prégnante la nécessité d'en revoir les contours. Les évolutions démographiques importantes, l'explosion du chômage notamment chez les jeunes, la crise de confiance envers les systèmes sociaux... tous ces éléments posent question quant à l'actuelle efficience de notre pacte intergénérationnel, conçu dans la période d'après-guerre.

Les rapports entre jeunes, moins jeunes et personnes âgées est un élément fondamental du vivre ensemble, de la cohésion de nos sociétés. Aujourd'hui pourtant, les jeunes sont de plus en plus en situation de précarité, les personnes âgées de plus en plus isolées. Un nombre croissant de personnes ont l'impression qu'elles ne profitent plus des mécanismes de solidarité, et notamment les jeunes qui peinent à rentrer dans la vie active et qui finissent par penser qu'ils ne pourront jamais bénéficier à leur tour d'une retraite. Tout cela favorise une perte de confiance et la montée de l'individualisme, ce qui est délétère pour nos sociétés. Pour maintenir le tissu social, il est important que chacun ait l'assurance de pouvoir profiter un jour de cette solidarité. Cela nécessite notamment une plus juste répartition des richesses entre les différentes classes d'âge, mais aussi un système d'entraide plus développé.

Enfin, si l'Ipse a tenu à aborder ce sujet, c'est parce que nous considérons que nos adhérents, essentiellement des mutualités et des groupes paritaires de protection sociale, ont un rôle réel à jouer dans ces problématiques. Que ce soit en tant que gestionnaires de régimes de retraite ou initiateurs d'actions et d'innovations sociales en direction de populations diverses (personnes âgées, chômeurs, jeunes actifs, etc.), ils vivent et pratiquent au quotidien la solidarité par et pour tous les âges. Il apparaît donc essentiel qu'ils rencontrent d'autres acteurs européens pour réfléchir ensemble à de nouvelles perspectives d'actions.

2) Quels ont été les éléments dégagés lors des conférences et débats qui ont particulièrement retenu votre attention? Quelles conclusions tirez-vous de votre évènement ?

Il est surprenant de voir à quel point les problématiques de solidarité intergénérationnelle touchent réellement l'ensemble des États membres de l'Union européenne, même si certains pays sont touchés plus que d'autres. Les défis liés au vieillissement de la population sont par exemple particulièrement préoccupants dans les pays méditerranéens (l'exemple du Portugal est frappant) ou encore en Allemagne.

Chaque pays est donc concerné par ces questions et ces deux jours de conférence ont montré l'intérêt que chacun a à trouver des réponses pour rééquilibrer, voire développer cette solidarité.

Les différentes interventions ont également montré que la question de la solidarité intergénérationnelle demande en définitive de traiter un vaste panel de sujets. On a souvent tendance à réduire la solidarité intergénérationnelle à la simple question de la pérennisation des régimes de retraite. Il s'agit pourtant dans une conception plus large de développer les politiques familiales, œuvrer pour l'éducation et la formation pour les jeunes, lutter contre l'exclusion sur le marché de l'emploi, ou encore favoriser le vieillissement actif et en bonne santé. Or, toutes ces problématiques sont souvent traitées de manière très cloisonnée. La Rencontre a donc mis en évidence la nécessité de travailler sur une approche intégrée pour trouver de nouveaux outils, qui puissent permettre à chacun d'apporter sa contribution à la société, tout en ayant la garantie d'une dignité sociale en retour, quel que soit l'âge.

Pour atteindre ces objectifs, les acteurs sociaux, qu'il s'agisse des associations, des organismes de protection sociale de base et complémentaire, des collectivités territoriales, des États et même de l'Union européenne, ont tous un rôle à jouer pour mettre en place des politiques, mesures et actions permettant de redéployer cette solidarité intergénérationnelle. Il est toutefois nécessaire qu'ils travaillent, eux aussi, de manière moins cloisonnée.

3) Quelles sont selon vous les perspectives d'évolution d'une solidarité intergénérationnelle développée à l'échelle européenne ?

D'une manière globale, la stratégie « Europe 2020 » reprend des objectifs en termes d'emploi et de cohésion sociale. Par ce biais, l'Union européenne formule des recommandations, en particulier sur des questions liées au vieillissement actif, à l'activation des mesures d'emploi, à l'insertion des jeunes ou aux efforts en direction des personnes hors éducation, hors formation et hors emploi. Plusieurs mesures et programme soutenus par la Commission vont dans ce sens, telle la « Garantie Jeunes » ou bien, d'une toute autre manière, en déclarant l'année 2012 « année européenne de la solidarité intergénérationnelle et du vieillissement actif ». Les institutions européennes doivent continuer de permettre de développer des cadres favorisant la mise en place de mesures au niveau national et local, mais également l'échange de bonnes pratiques entre les pays.

Dans le contexte actuel de crise, on pourrait également dire que tout ce qui peut venir établir une solidarité plus automatique au sein de l'Union serait bon à prendre. Dans ce sens, la mise en œuvre d'une assurance-chômage de base européenne qui profiterait à tous et serait financée par tous serait une belle avancée. Ce système établirait une solidarité contra-cyclique bienvenue, en faisant contribuer les pays en situation de plein emploi à la prise en charge des chômeurs des pays victimes d'un choc conjoncturel. Cette idée, lancée à la fin de la mandature de la précédente Commission, ne semble toutefois pas avoir trouvé écho depuis le changement de présidence et les obstacles techniques et politiques à la mise en place de cette solidarité européenne demeurent, de toute évidence, nombreux.

INTRODUCTION

L'Union européenne a placé 2012 sous le signe de la solidarité intergénérationnelle, en la consacrant année européenne du vieillissement actif, et POUR LA SOLIDARITÉ s'était associé à cet évènement en publiant deux études approfondies sur le sujet en 2011² et 2012³. La solidarité intergénérationnelle revêt une importance capitale lorsque l'on prête attention au poids croissant de la précarité de la jeunesse ainsi qu'à l'augmentation de l'isolement des personnes âgées, deux catégories frappées de plein fouet par la crise économique de 2008. C'est dans ce contexte que s'est tenue les 3 et 4 juillet 2014 la Quarantième Rencontre Ipse-Bologne, sur le thème « Renouveler la solidarité entre générations pour la protection sociale »⁴. L'Institut de la protection sociale européenne (IPSE) a pour objectif principal d'accompagner la construction européenne d'une protection sociale solidaire et non lucrative en s'appuyant sur le dialogue social. Lors de cette rencontre, il s'agissait d'organiser différentes conférences afin de « réfléchir et débattre pour agir au mieux au renouvellement et à la pérennité des solidarités intergénérationnelles », un objectif totalement en accord avec notre devise « Comprendre pour Agir ». De nombreux acteurs de la société civile s'intéressant de près à cette thématique avaient été invités, dont Denis Stokkink, Président du think & do tank POUR LA SOLIDARITÉ. Nous vous proposons de revenir sur cet événement à travers cette note d'analyse.

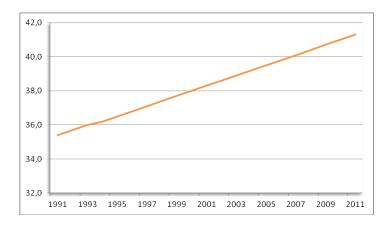
Nous traiterons dans un premier temps des problèmes sociaux engendrés par la crise économique et sociale conjuguée aux évolutions démographiques récentes, avant d'analyser la place accordée par l'Europe à la solidarité intergénérationnelle en tant que réponse à ces problèmes, puis de conclure sur la nécessité de développer toujours plus cette solution qui nous semble incontournable.

Pour La Solidarité, Etude : Les services à la personne au cœur de l'Année européenne du vieillissement actif. Juin 2012
 Institut de la Protection Sociale Européenne : http://www.euroipse.org http://www.euroipse.org http://www.euroipse.org

I. Une réponse aux évolutions démographiques et économiques récentes

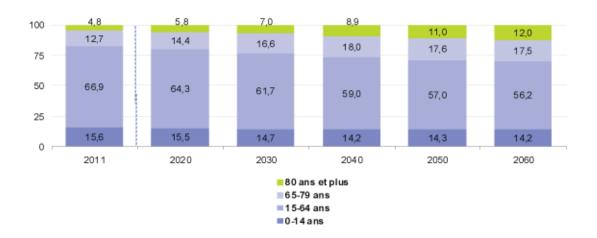
1. UNE NÉCESSAIRE ADAPTATION DE LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE AU REGARD DES ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES RÉCENTES

L'Union européenne vieillit. Le constat tient en quatre mots, et pourtant il effraie. Déclin démographique, faible accroissement naturel, vieillissement d'une partie de la population, bombe à retardement démographique, autant d'expressions agitées comme des menaces sur l'Union européenne, qui serait mise en danger par la pousse de ses cheveux blancs. Que l'on soit d'accord ou non avec la véracité de cette menace, nous sommes contraints de constater qu'effectivement, l'âge moyen européen tend à s'accroître au fil des ans.



ÉVOLUTION DE L'ÂGE MÉDIAN AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE (DONNÉES EUROSTAT)

L'étude *EUROPOP2010*⁵, menée par Eurostat pour la Commission européenne, conclut à une augmentation de l'âge médian de la population européenne entre 1991 et 2011, passant de 35 ans à 41 ans. Cette croissance spectaculaire de 6 ans se traduit par une évolution de la répartition de la population par tranche d'âge. Sur la même période, la proportion de la population âgée de 20 à 39 ans à décru, passant de 30,1% à 26,8%, alors que la population âgée de plus de 60 ans a augmenté de 19,2% à 23,6%. Cette tendance ne devrait pas s'interrompre, comme le montrent les prévisions réalisées par Eurostat et observables sur le graphique suivant.



ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DE LA POPULATION DE L'UNION EUROPÉENNE PAR TRANCHES D'ÂGES AU COURS DU TEMPS (DONNÉES EUROSTAT ; PROJECTIONS)

Cette évolution démographique est intimement liée aux progrès scientifiques, qui permettent à la population européenne de vivre en meilleure santé plus longtemps : l'espérance de vie à la naissance a ainsi augmenté de près de 9 ans entre 1960 et 2009. À cela s'ajoute une baisse générale de la natalité depuis le « Baby Boom » des années 1950, puisque le taux de fécondité est passé de 2,7 à 1,60 enfants par femme sur la même période de temps. Or, pour qu'une pyramide des âges soit maintenue à un équilibre constant, il faut que ce taux soit d'un minimum de 2,01 enfant / femme : aujourd'hui, seule l'Irlande et la France peuvent se targuer de l'atteindre dans l'Union Européenne.

L'évolution de ces deux éléments statistiques est au cœur du phénomène de remplacement de l'Europe du Baby-boom par une Europe du Papy-boom.

Ce changement profond dans la structure démographique européenne affecte la solidarité intergénérationnelle, comme l'a mis en évidence Madame Marjeta Cotman, Ministre slovène du travail, de la famille et des affaires sociales en 2008⁶.

« Face au déclin du taux de natalité et à l'augmentation de l'espérance de vie, les relations traditionnelles entre les générations au sein des sociétés européennes évoluent rapidement. Les décideurs de tous niveaux doivent donc, en collaboration avec des experts et la société civile, redéfinir ces relations »

- Marjeta Cotman, 2008.

L'Europe doit donc parvenir à adapter la solidarité intergénérationnelle à ce changement démographique. Cet enjeu est devenu, au cours de ces dix dernières années, un thème européen majeur dont doivent se saisir les institutions européennes, les États eux-mêmes et les acteurs de la protection sociale.

⁶ AGE Platform, rubrique «Publications», http://bit.ly/1Ddk9TA

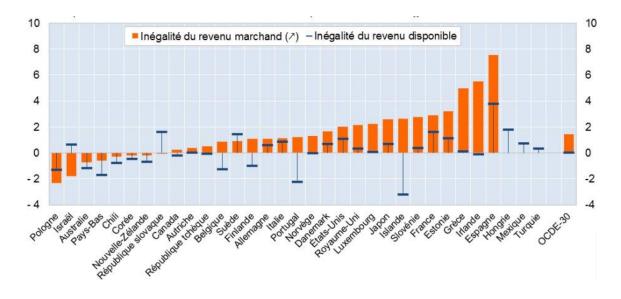
2. LE DÉFI DE L'ENGRENAGE DES CONSÉQUENCES SOCIALES DE LA CRISE ÉCONOMIQUE

L'adaptation de la solidarité intergénérationnelle aux changements démographiques est d'autant plus importante que la crise économique de 2008 a elle-même entrainé une crise sociale d'une très grande ampleur, dont les effets sont aujourd'hui loin d'être estompés.

Cet évènement a notamment accentué le creusement des inégalités économiques, creusement aux répercussions sociales désastreuses qui a fait l'objet de nombreux travaux de Thomas Piketty⁷. Citons pour nous en convaincre l'introduction du rapport de l'OCDE sur les inégalités de revenus publié en 2014 ⁸:

« Malgré une reprise économique déjà bien avancée, la distribution des revenus avant impôts et transferts reste nettement plus inégalitaire qu'elle ne l'était avant la crise économique mondiale. »

Beaucoup des pays les plus touchés par cette aggravation des inégalités font partie de l'Union européenne. Estonie, Slovénie, France, Grèce, Espagne... Autant de pays européens qui ont vu leur coefficient de Gini augmenter de plus d'un pourcent entre 2007 et 2011. Ce coefficient représente la distribution des revenus marchands : au plus sa valeur est faible, au mieux sont répartis les revenus du capital et les rémunérations brutes. On assiste donc à un appauvrissement au moins relatif des populations les plus pauvres, tandis que les populations les plus aisées s'enrichissent toujours plus.



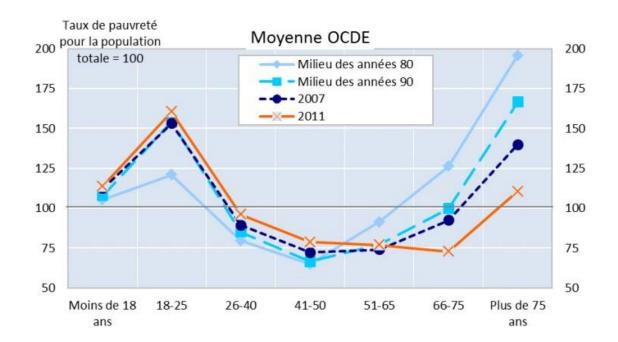
VARIATION, EN POINTS DE POURCENTAGE, DU COEFFICIENT DE GINI POUR LE REVENU MARCHAND ET LE REVENU DISPONIBLE DES MÉNAGES ENTRE 2007 ET 2011

De 2008 à aujourd'hui, nous comptons 3,7 millions pauvres en plus en Europe, alors que la Stratégie Europe 2020 avait fixé pour objectif de réduire de 20 millions ce nombre au terme de la décennie. Ce chiffre est interpellant et doit faire réagir tous les acteurs sociaux : il s'agit en effet d'une réelle faillite des politiques européennes, mais aussi des acteurs économiques et sociaux.

Le Monde, http://bit.ly/1mxYvnn (page consultée le 26/02/2015)

OCDE , rubrique « Politiques et données sociales », http://www.oecd.org http://bit.ly/1Dtav23 (page consultée le 26/02/2015)

Cet appauvrissement de la population frappe de plein fouet les jeunes âgés de 18 à 25 ans, qui constituent désormais le groupe social le plus exposé au risque de pauvreté, prenant la place des personnes âgées. La crise a fait exploser cette tendance, et aujourd'hui, si le taux de chômage dans l'Union européenne est de 10,1%, celui des jeunes est plus de deux fois plus élevé, puisque proche d'atteindre les 22%. On peut également souligner que 21,6% des jeunes sont pauvres, alors que ce taux atteint 16% pour la population globale. Cette situation accentue le besoin d'un véritable renouvellement de la solidarité intergénérationnelle, qui doit être renforcée et adaptée à ce profond basculement dans la répartition du risque de pauvreté.



ÉVOLUTION DU TAUX DE PAUVRETÉ RELATIVE DE LA POPULATION TOTALE PAR TRANCHE D'ÂGES AU COURS DU TEMPS (DONNÉES OCDE)

S'il est vrai que les personnes âgées tendent à être relativement de moins en moins exposées au risque de pauvreté, il faut néanmoins garder à l'esprit qu'elles sont toujours fortement dépendantes et particulièrement touchées par l'isolement relationnel, qui augmente d'autant plus fort que la crise économique se fait ressentir. Là encore, la solidarité intergénérationnelle apparaît comme la meilleure solution possible à ce problème, et la création « d'emplois blancs » effectués par des jeunes auprès des personnes âgées est une piste à explorer dans le but de solutionner à la fois l'isolement des plus de 65 ans et la précarisation des 18-25 ans.

II. La solidarité intergénérationnelle, enjeu majeur à l'échelle européenne

1. LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE AU SERVICE DE LA CROISSANCE INCLUSIVE

La solidarité intergénérationnelle fait sens dans le cadre du développement européen, défini par la stratégie Europe 2020. Elle réunit sous deux catégories les populations à haut risque de marginalisation : les jeunes, dont la précarisation tend à s'accroître, et les personnes âgées, menacées d'isolement relationnel. Développer la solidarité entre générations consiste à œuvrer irrémédiablement pour une Europe plus sociale s'appuyant sur un tissu renforcé de relations humaines. C'est également encourager une croissance « inclusive », définie comme étant la croissance soutenue par l'innovation économique et sociale, mobilisant les différentes catégories de population. En effet, la solidarité intergénérationnelle vise à rendre toutes les tranches d'âges actrices de la croissance. Il convient aussi de souligner l'importance du vieillissement actif en tant que véritable atout pour la société : mobiliser les personnes âgées en les incitant à participer à des actions de bénévolat, d'enseignement, de tutorat, c'est favoriser la transmission des savoirs entre les différentes couches générationnelles.

Dans les faits, l'année européenne du vieillissement actif de 2012 est un exemple de l'engagement européen en faveur de la solidarité intergénérationnelle. Il s'agissait de promouvoir le vieillissement actif en l'intégrant aux domaines de l'emploi et de la santé, tout en valorisant l'autonomie des personnes âgées souhaitant rester à domicile et leur participation à la vie sociale par, entre autres, des actions de bénévolat.⁹

Cette stratégie de développement de la solidarité intergénérationnelle se retrouve également dans le développement des emplois blancs, qui concernent les domaines de la santé et des services sociaux. Ils représentent un secteur en croissance très forte dans l'ensemble de l'Union européenne et sont un atout précieux dans le cadre du vieillissement actif. En effet, ils touchent au domaine de la santé tout en incluant des métiers relevant de l'accompagnement individualisé des personnes âgées au sein de leur propre foyer. Ils permettent de rompre l'isolement des personnes âgées tout en développant l'offre de soins disponibles. De plus, quand ils sont effectués par des jeunes, ils contribuent à rendre pérenne le lien social entre les différentes générations.

L'Union européenne est aussi à l'origine d'initiatives pertinentes, comme la création de la plateforme « AGE » qui vise à regrouper toutes les initiatives pour les personnes de plus de 50 ans. Ce réseau européen est un relais clé officiel entre les citoyens européens et la Commission en ce qui concerne le vieillissement actif. Citons également le lancement du programme Erasmus+¹⁰ auprès des jeunes, et l'action de l'association Ensemble 2 générations¹¹, qui fait le lien entre les étudiants et les seniors dans le but d'offrir un logement aux premiers tout en rompant l'isolement des seconds.

Si ces bonnes pratiques sont à encourager, il convient néanmoins de consolider la solidarité intergénérationnelle européenne afin qu'elle intègre au mieux les évolutions démographiques et

⁹ Commission européenne, rubrique « Emploi, affaires sociales et inclusion », http://ec.europa.eu http://bit.ly/18000UM (page consultée le 26/02/2015)

Commission européenne, rubrique « Programmes » http://bit.ly/1iTR2j7 (page consultée le 26/02/2015)
 http://www.ensemble2generations.fr/ (page consultée le 26/02/2015)

économiques récentes : les jeunes et les personnes âgées souffrent aujourd'hui encore trop de maux auxquels il faut apporter des solutions d'une ampleur plus importante.

2. LES MUTUELLES EUROPÉENNES, FORCES MOTRICES DE LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

Les mutuelles européennes ont un rôle crucial à jouer dans le développement de la solidarité intergénérationnelle, puisqu'elles entretiennent notamment le lien entre le vieillissement actif et l'enjeu de santé publique. Elles produisent des réponses innovantes, ont une action de proximité qui permet de révéler tous les atouts de la solidarité intergénérationnelle et sont cruciales dans la relation de confiance qu'entretiennent les différentes classes d'âges entre elles.

La mutuelle Montepio Geral ¹² compte la moitié des affiliations mutualistes du Portugal, et son exemple est particulièrement intéressant quant à l'action sociale des mutuelles. Organisation multigénérationnelle, elle comporte une proportion équilibrée de membres de toutes les tranches d'âges. Elle s'adapte aux besoins de tous, tout âge confondu : elle a fondé le « *Clube Pelicas* », qui vise à sensibiliser les enfants des membres du Montepio aux valeurs et principes de solidarité, de démocratie, d'autonomie ou encore de responsabilité. Elle agit également auprès des seniors, via des partenariats avec le Réseau d'Universités Troisième âge qui leur permettent d'accéder à ces universités à des tarifs préférentiels. La Montepio Geral propose une protection sociale complémentaire, principalement individuelle mais aussi collective, avec des services d'épargne, de soin et d'accompagnement aux personnes âgées.

Reconnaître et valoriser l'action des mutuelles comme celle du Montepio Geral en tant que promoteurs de la solidarité intergénérationnelle est essentiel pour réaffirmer collectivement leur rôle d'acteur principal de la solidarité face à la concurrence des assurances privées. La question d'un statut officiel européen est primordiale : il s'agit de créer un statut de la mutualité européenne afin de faciliter le développement des mutuelles au sein de plusieurs États membres. Il n'aurait aucun caractère obligatoire, mais permettrait de fournir un cadre juridique européen aux sociétés désirant s'en prévaloir.

Pour soutenir au mieux la solidarité intergénérationnelle, ces mutuelles se doivent de collaborer, de travailler en coordonnant réellement leurs actions avec d'autres acteurs de proximité comme les associations et les élus locaux. Il s'agit d'éviter une concurrence entre ces mêmes mutuelles, qui pourrait à terme porter préjudice à la solidarité entre générations. Leur fusion a déjà débuté dans plusieurs États membres tels que la France ou le Portugal, mais une coopération renforcée par le biais d'un fonds commun à l'ensemble des mutuelles européennes semble indispensable.

CONCLUSION

À travers cette note d'analyse, nous prenons le contrepied du cliché qui veut que le vieillissement de la population et la concurrence entre jeunes et seniors soient des freins économiques. Au contraire, le problème du vieillissement européen, s'il est pris sous l'angle de la solidarité intergénérationnelle, est une véritable chance. Si l'Europe y apporte des solutions adéquates, en pensant notamment un vieillissement davantage actif, celui-ci sera un véritable atout pour l'avenir.

Par ailleurs, la concurrence entre jeunes et personnes âgées s'apparente à une véritable fable, tant les possibilités de coopération entre les générations sont nombreuses : tutorats des ainés vers les plus jeunes, emplois blancs effectués par les seconds mis au service des premiers. Le secteur des emplois blancs est doublement porteur, à la fois sur le plan économique car solution à la précarisation des jeunes, mais aussi social car promoteur de liens intergénérationnels. L'Union européenne doit reconnaître et faciliter l'action de l'ensemble des acteurs de la solidarité intergénérationnelle, y compris des mutuelles en créant par exemple un statut de mutualité européenne.

La thématique de la solidarité entre générations prend de plus en plus d'importance au regard des évolutions démographiques et économiques récentes : l'Union se doit de s'en saisir, en approfondissant ce qui a été fait tout en innovant en apportant des solutions plus poussées et complémentaires. Les pistes sont nombreuses, et dans l'optique de la stratégie Europe 2020, il appartient à l'Union européenne de faire prévaloir une responsabilité commune et partagée ainsi qu'une protection sociale solidaire sur un individualisme socialement destructeur.

Nous remercions vivement Simon Loréal (Adjoint au Délégué général de l'IPSE) pour son intervention.	
Cette publication électronique peut à tout moment être améliorée	
par vos remarques et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.	

Fondé par l'économiste belge Denis Stokkink en 2002, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS est un European think & do tank indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable.

POUR LA SOLIDARITÉ se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale. Son équipe multiculturelle et pluridisciplinaire œuvre dans l'espace public aux côtés des entreprises, des pouvoirs publics et des organisations de la société civile avec comme devise : Comprendre pour Agir.

ACTIVITÉS

ı

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS met ses compétences en recherche, conseil, coordination de projets européens et organisation d'événements au service de tous les acteurs socioéconomiques.

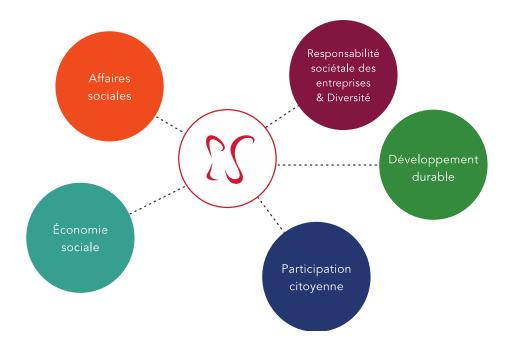
Le laboratoire d'idées et d'actions POUR LA SOLIDARITÉ – PLS

	Mène des travaux de recherche et d'analyse de haute qualité pour sensibiliser sur les
_	enjeux sociétaux et offrir de nouvelles perspectives de réflexion. Les publications POUR LA
I	SOLIDARITÉ regroupées en sein de trois collections « Cahiers », « Notes d'Analyse »,
	 Études & Dossiers » sont consultables sur www.pourlasolidarite.eu et disponibles en version papier.

- Conseille, forme et accompagne sur les enjeux européens en matière de lobbying et de financements.
- Conçoit et réalise des projets transnationaux en coopération avec l'ensemble de ses partenaires européens.
- 4 Organise des conférences qui rassemblent dirigeant/e/s, expert/e/s européen/ne/s, acteurs de terrain et offrent un lieu de débat convivial sur l'avenir de l'Europe solidaire et durable.

THÉMATIQUES

POUR LA SOLIDARITÉ - PLS inscrit ses activités au cœur de cinq axes thématiques :



OBSERVATOIRES EUROPÉENS

POUR LA SOLIDARITÉ - PLS réalise une veille européenne thématique et recense de multiples ressources documentaires (textes officiels, bonnes pratiques, acteurs et actualités) consultables via ses quatre observatoires européens:

- www.ess-europe.eu
- www.transition-europe.eu

- www.diversite-europe.eu
- www.participation-citoyenne.eu

COLLECTIONS POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Sous la direction de Denis Stokkink

NOTES D'ANALYSE - Éclairages sur des enjeux d'actualité

- La violence à l'égard des femmes en Belgique : législation, acteurs et données chiffrées. Victoria Hansen, janvier 2015.
- ESS et Nations Unies : un rapprochement récent. Antoine Masquelin, décembre 2014.
- La violence à l'égard des femmes : état des lieux des législations européennes. Victoria Hansen, novembre 2014.
- L'économie circulaire : changement complet de paradigme économique ? François Sana, novembre 2014.
- Art et handicap en Communauté française de Belgique : bonnes pratiques. François Meresse et Sanjin Plakalo, octobre 2014.
- Les discriminations sur les réseaux sociaux Partie 2. François Sana, juillet 2014.
- Les « Roms » dans l'Union européenne : enjeu d'inclusion sociale. Estelle Huchet, juillet 2014.
- L'engagement de personnes issues de l'immigration dans le choix d'un logement décent à Bruxelles. Marie Leprêtre, juillet 2014.

CAHIERS - Résultats de recherches comparatives européennes

- Le budget participatif : un outil de citoyenneté active au service des communes. Céline Brandeleer, n°33, octobre
 2014
- La Transition : un enjeu économique et social pour la Wallonie. Sanjin Plakalo, n°32, mars 2013.
- Perspectives des instruments européens pour la réinsertion des détenus : quels moyens pour quels résultats ?
 Caroline Benech, Ingrid Dupuis, Marta Gazzola, Miriam Gouverneur, Yoann Zaouche, et al., n°31, mars 2013.
- Les primo-arrivants face à l'emploi en Wallonie et à Bruxelles. Elise Dubetz, n°30, septembre 2012.

ÉTUDES & DOSSIERS - Analyses et réflexions sur des sujets innovants

- Habitat et handicap : recommandations pour un habitat dans une société inclusive. En collaboration avec l'Association des Paralysés de France et l'Université Paris Est Créteil – LIRTES, décembre 2014.
- Entreprises sociales Comparaison des formes juridiques européennes, asiatiques et américaines. Maïté Crama, juin 2014.
- Habitat et inclusion sociale des personnes en situation de handicap en Europe, Sanjin Plakalo, décembre 2013.
- Les enjeux santé & logement en Région bruxelloise. Rachida Bensliman, septembre 2013.

Affaires sociales

La construction d'un nouveau contrat social implique de promouvoir la participation de tous et toutes aux processus décisionnels, aux projets sociaux communs, rétablir des liens entre la société civile, le marché et l'État, renforcer et créer le sentiment d'appartenance à la société.

Le think & do tank européen POUR LA SOLIDARITÉ - PLS se dédie à renforcer la cohésion sociale de l'Union européenne au travers d'initiatives innovantes liées au handicap, à la protection sociale, à la santé, aux services à la personne, à la pauvreté et aux clauses sociales.

L'IPSE et POUR LA SOLIDARITÉ se sont réunis lors de la quarantième Rencontre Bologne-IPSE autour du thème de la solidarité intergénérationnelle, enjeu social majeur pour le développement de l'UE. Cette Note d'analyse commune défend la solidarité intergénérationnelle en tant que réponse aux immenses défis posés par les récentes évolutions économiques et sociales en Europe.

Dans cette publication, PLS tâche d'expliquer les enjeux soulevés par la crise économique et le vieillissement de l'Europe afin de montrer que la solidarité intergénérationnelle doit être préservée et approfondie. Le bouleversement démographique combiné à l'engrenage de la crise économique contribuent en effet à accentuer les phénomènes de précarisation des jeunes et d'isolement des personnes âgées, mettant à mal le lien social qui nous unit tous.

Ce grave problème touche l'ensemble de l'Union européenne, et nous croyons en la possibilité d'y remédier par le renforcement de la solidarité intergénérationnelle. Celle-ci se manifeste à travers des actions destinées à

chaque classe d'âges mais aussi via des initiatives visant à les faire collaborer les unes avec les autres, telle la création d'emplois blancs. La solidarité entre génération offre le double avantage de développer la cohésion sociale tout en proposant une solution réelle à la relance de l'économie.

Nous souhaitons également mettre en avant le rôle capital de l'Union européenne et des mutuelles qui découle de la nature de leurs actions. Dans le cadre de la stratégie Europe 2020, l'Europe s'attache à développer une croissance inclusive visant à faire participer l'ensemble de la société à l'activité économique, alors que la question du lien entre générations est l'essence même de l'existence des mutuelles. Ces deux acteurs peuvent et doivent être vecteurs d'une plus grande solidarité intergénérationnelle et renforcer ainsi le tissu solidaire européen.

Cette Note s'inscrit dans la lignée des Études PLS de 2011 et 2012 sur le vieillissement actif et la solidarité intergénérationnelle.

Collection « Notes d'analyse » dirigée par Denis Stokkink

Avec le soutien de







